AR Prefecture
082-218201317-20260511-2026_38-DE
Reçu le 28/05/2026
Publié le 28/05/2026

N° 2026 – 38

République Française

Département
Tarn-et-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT - DE - QUERCY

Séance du 11 mai 2026

Date de convocation
6 mai 2026

Date d'affichage
6 mai 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 19
Procurations : 00
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six et le onze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MACCARINI, Maire.

Présents : MM. Gilles MACCARINI, Eric LONGUEVILLE, Mme Laure, BERROCAL, M. Stéphane FAU, Mme Sylvie ROUCHY, M. Denis TAISANT, MM. Jean-François CADERAS, Serge LAYMOND, Joël MOURIAU, Mme Lydia DEFOSSE, M. Patrick FOURNIOLS, Mmes Laurence QUERCY, Céline COSME, Amélie GRANDMONTAGNE, Anaïs COUJEAN, Clémence ARHUIS, Christine DOUMENG, MM. Erick LEBRUN, Gérard MOUNIE.

Absent : Néant.

M. Joël MOURIAU a été élu secrétaire de séance.

Objet : Election des membres de la Commission d'appel d'offres.

En vertu des articles L.1414-2 et L.1411-5-II du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 22 du Code des Marchés Publics, dans les Communes de moins de 3 500 habitants, la Commission d'appel d'offres est composée du Maire ou son représentant, président, et trois membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste sur la base d'un scrutin de liste, à bulletin secret.

Il doit être procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Deux listes ont été déposées pour les fonctions de membres de la Commission d'appel d'offres :

1ère liste :

Titulaires : - M. Eric LONGUEVILLE,
- M. Denis TAISANT,
- Mme Sylvie ROUCHY

Suppléants : - Mme Laure BERROCAL,
- M. Stéphane FAU,
- M. Jean-François CADERAS.

. . . / . . .

Publié le : 02/10/2026 08:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/80885

AR Prefecture
082-218201317-20260511-2026_38-DE
Reçu le 28/05/2026
Publié le 28/05/2026

2ème liste :

Titulaires : - M. Gérard MOUNIE,
- Mme Christine DOUMENG,
- M. Erick LEBRUN

1er tour de scrutin

Ont obtenu :

Liste LONGUEVILLE : 16 voix
Liste MOUNIE : 3 voix

Après calcul, la liste d'Eric LONGUEVILLE a obtenu 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants et la liste de Gérard MOUNIE a obtenu 0 siège de titulaire.

Ont été proclamés élus membres de la Commission d'appel d'offres :

Titulaires : - M. Eric LONGUEVILLE,
- M. Denis TAISANT,
- Mme Sylvie ROUCHY

Suppléants : - Mme Laure BERROCAL,
- M. Stéphane FAU,
- M. Jean-François CADERAS.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et publié à Montpezat-de-Quercy, le 28 mai 2026.

Le Maire, Le Secrétaire de séance,

Gilles MACCARINI. Joël MOURIAU.

Publié le : 02/10/2026 08:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Montpezat-de-Quercy
https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/80885